

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frank DERUEM, Maire,

PRESENTS :

Monsieur DERUEM ; Madame ROBAS ; Monsieur DOURLEN ; Madame COURBON ; Monsieur CARBONARO ; Madame PELTIER ; Madame WIOLAND-MARCHI ; Monsieur GUETROT ; Madame FLAMME ; Monsieur LUC ; Madame BARUMBWA ; Monsieur ARDENOIS ; Madame DESIR ; Madame TRAORE ; Monsieur MEUCCI ; Madame DEaubonne ; Monsieur OLIVIER ; Monsieur CHUETTE ; Madame DOURLENS ; Monsieur PARMENTIER arrivé à 19h20 ; Monsieur VERCOUSTRE ; Madame AMIRAT ; Monsieur LTEIF ; Madame BIONAZ ; Madame BRETON ; Madame CORFMAT ;

POUVOIRS :

Monsieur FOUSSARD ; pouvoir à Madame Nadine FLAMME,
Madame Marie-Cécile FLAMME ; pouvoir à Madame COURBON,
Monsieur BOITEZ ; pouvoir à Monsieur MEUCCI,

Objet : Règlement intérieur du Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection du Maire en date du 28 mars 2026,

Considérant qu'il convient d'adopter le règlement intérieur afin de répondre au mieux au fonctionnement de cette instance en le rendant mieux structuré, simple et applicable rapidement,

Le rapport de Monsieur Le Maire entendu,

Le Conseil municipal,

DELIBERE

Article 1 : adopter le règlement intérieur.

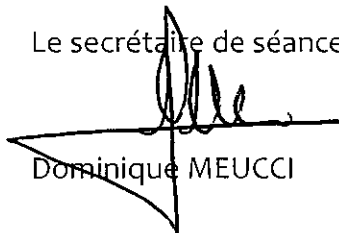


Article 2 : Le règlement intérieur, selon son article 1.a est applicable dès son adoption.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° :	27/26
Date de convocation :	2 avril 2026
Nombre de membres en exercice :	29
Nbre de membres présents ou représentés :	28
Nbre de membres absents :	1
Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Adoptée à l'unanimité	

Le secrétaire de séance,



Dominique MEUCCI



Le Maire,
Frank DERUEM

